

Abonnement 40 F

Le numéro 8 F

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc.

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :

T A R I F 1 9 7 6

| | |
|---|------|
| Abonnement France | 45 F |
| Membre scolaire | 22 F |
| Abonnement Etranger | 50 F |
| Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus | 7 F |

N.B. — Les virements à notre C.C.P. LYON 101-98 ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

SOMMAIRE

| | |
|--|--------|
| BECKER G. — Quelques intoxications fongiques inattendues vraisemblablement dues à un désherbant | 342 |
| BURNICHON H. — Observations de naissances de <i>Boa constrictor</i> en captivité (<i>Constrictor constrictor</i> Linné, 1758) | 343 |
| PLANTE J. — Trois sous-espèces nouvelles de <i>Polymixis</i> Hübner d'Afrique du Nord (Lep. Noctuidae Cuculiinae) | 347 |
| RAYNAUD P. — Synopsis morphologique des larves de <i>Carabus</i> Lin. (Coléoptères Carabidae) connues à ce jour | 349 |
| TSACAS L. et DAVID J. — Les <i>Drosophilidae</i> (Diptera) de la Réunion et de l'île Maurice. II. Trois nouvelles espèces des genres <i>Drosophila</i> et <i>Zaprionus</i> | 373 |
| CHERMETTE A. — Un ingénieur des mines au XVIII ^e siècle: Johann Gottfried Schreiber (1746-1827) | XXXIII |
| CIANFARANI S. — Les Orchidées | XLII |
| JONARD H. — Excursion du Groupe de Roanne en Camargue — Pentecôte 1975 .. | XLV |

**TROIS SOUS-ESPECES NOUVELLES DE POLYMIXIS HUBNER
D'AFRIQUE DU NORD
(LEP. NOCTUIDAE CUCULLINAE)**

par Jacques PLANTE.

M. Pierre VIETTE, sous-directeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, à Paris, a bien voulu me confier pour étude un lot de *Polymixis* en provenance d'Afrique du Nord. Ceux-ci se sont révélés être, les uns, des *P. flavicincta* (Denis et Schiffermüller), les autres des *P. sublutea* (Turati), et ils constituent, dans les deux cas, des sous-espèces suffisamment différenciées pour être nommées.

Polymixis flavicincta caroli n. subsp. — Je donne ce nom à la sous-espèce d'Algérie, qui se distingue de celles décrites à ce jour par sa coloration gris-jaunâtre, voisine de celle de la sous-espèce nominative de *P. sublutea* (Turati), également décrite d'Algérie. Il ne semble pas y avoir de différence notable dans les genitalia mâles, qui sont semblables à ceux de *P. fl. flavicincta*. Chez la femelle, les ailes antérieures parfois, les ailes postérieures presque toujours, sont plus foncées que chez le mâle.

Holotype : 1 ♂, Mascara, 26-XI-1911, ex coll. L. Dupont, envergure 42 mm, préparation Boursin n° 705. L'exemplaire porte une étiquette avec la mention manuscrite : « *P. flavicincta* n. ssp. Ch. Boursin det. » (coll. du Muséum National d'Histoire Naturelle).

Allotype : 1 ♀, « E. de Mascara, ferme Gineste, 24 nov. 1907 », ex coll. L. Dupont, envergure 40 mm (coll. du Muséum National d'Histoire Naturelle).

Paratypes : 8 ♂ et 3 ♀ : 3 de Mascara datés respectivement 13-XI-1907, 18-XI-1909 et 19-XI-1909, tous ex coll. L. Dupont ; 2 d'Oran datés « Novembre 1909 », ex coll. D. Lucas ; 4 du Tarf, « Dec. 1903 », ex coll. D. Lucas ; 1 de « St Charles, Algérie, A. Théry », ex coll. L. et J. de Joannis, et 1 étiqueté « Algérie », ex coll. Parendel, ex coll. Chatanay, portant une mention manuscrite identique à celle de l'holotype (coll. du Muséum National d'Histoire Naturelle et ma coll.).

Espèce ainsi nommée en mémoire du regretté Charles BOURSIN.

Polymixis flavicincta laportei n. subsp. — C'est la sous-espèce qui vole au Maroc, et qui, à la différence de *P. fl. caroli* ci-dessus décrite, ne présente pas de coloration jaunâtre, et est gris-noirâtre. Si l'on range, en allant de la plus claire à la plus foncée, les sous-espèces de *P. flavicincta* qui présentent une telle coloration, nous avons : la nominative, *P. fl. meridionalis* (Boisduval), la présente sous-espèce et *P. fl. enceladaea* (Turati). Mais il y a plus, d'une sous-espèce à l'autre, qu'une simple variation d'intensité. Les exemplaires européens de la sous-espèce nominative ont une coloration constituée par des écailles larges leur conférant un aspect de « mosaïque ». Cet aspect, qui s'estompe déjà un peu chez *P. fl. meridionalis*, devient, chez *P. fl. laportei* plus brouillé, plus diffus, et comme dû à des écailles plus petites, plus serrées les unes contre les autres. La femelle est semblable au mâle, de coloration générale à peine plus foncée. A la différence de ce que nous avons vu chez *P. fl. caroli*, les ailes postérieures ne sont pas, ici, beaucoup plus foncées chez la femelle que chez le mâle.

Il n'y a pas de différence notable dans les genitalia mâles, si ce n'est, chez les exemplaires du Moyen-Atlas (Ifrane, Azrou, Beni Mellal, Timouilt), une réduction du plus gros des deux amas de spicules du pénis. Les exemplaires du Moyen-Atlas que j'ai examinés présentaient tous, sans exception, ce caractère, que je n'ai trouvé, par contre, chez aucun individu d'une autre provenance. Je n'ai pas cru devoir pour autant effectuer, sur ce seul caractère, une séparation subsppécifique entre les populations du Moyen-Atlas et celles du reste du Maroc. Je choisis toutefois l'holotype, l'allotype et les paratypes parmi les exemplaires du Moyen-Atlas, rendant ainsi possible une telle séparation si des recherches ultérieures (élevage, chromosomes, etc...) en montraient un jour la nécessité.

Holotype : 1 ♂, Timouilt, près de Beni-Mellal, Moyen-Atlas, 15-XII-1971, J. Plante leg. (coll. du Muséum National d'Histoire Naturelle).

Allotype : 1 ♀, idem (coll. du Muséum National d'Histoire Naturelle).

Paratypes : 17 ♂ et 6 ♀ : 13 idem ; 4 d'Azrou, J. Gallet leg., respectivement datés 8-XII-1966, 13-XI-1966 et 17-XI-1970 (2 ex.) et 5 d'Ifrane, ex coll. Buckwell, 1/15-XI-1955, 20-X-1947 (3 ex.) et 15/30-XI-1949 (coll. du Muséum National d'Histoire Naturelle et ma coll.).

Je dédie amicalement cette espèce à M. Bernard LAPORTE.

Polymixis sublutea viettei n. subsp. — C'est la sous-espèce marocaine, dont les exemplaires ont un aspect grisâtre qui les fait se différencier des *P. s. sublutea* d'Algérie, de la même façon que les *P. flavicincta laportei*, également grisâtres et également du Maroc, se séparent des *P. fl. caroli*, également jaunâtres et également d'Algérie. Ne diffère pas de la sous-espèce nominative quant aux genitalia mâles. La femelle ne m'est pas connue.

Holotype : 1 ♂, «Merchouche 378 × 324», le 7-XII-1966, Ch. Rungs leg., préparation Rungs 819 (coll. du Muséum National d'Histoire Naturelle).

Paratypes : 8 ♂ : 2 idem, 7-XII-1966 et 14-XII-1965 ; 4 d'Azrou, 26-X-1966, 16-XI-1966, 19-XI-1970 et 25-XI-1966, tous J. Gallet leg., et 2 d'Ifrane, 26-XI-1966, J. Gallet leg., et 4-XI-1950, ex coll. Buckwell (coll. du Muséum National d'Histoire Naturelle et ma coll.).

Les *P. sublutea* de Tunisie que j'ai eu le loisir d'examiner appartiennent à la sous-espèce nominative.

P. flavicincta laportei et *P. sublutea viettei* volent souvent ensemble (Azrou, Ifrane, Merchouche). La première nommée semble être toutefois de beaucoup la plus répandue.

Il n'est pas facile de distinguer les *P. sublutea* des *P. flavicincta* par le seul examen de l'habitus ; mais ce n'est pas impossible, et quelques particularités apparaissent à l'observateur minutieux, par exemple dans le contour de la tache réniforme. En outre, les *P. sublutea* sont presque toujours plus petits et de teinte légèrement plus claire.

J'ai plaisir à dédier cette sous-espèce à M. Pierre VIETTE en remerciement pour son incessante obligeance.

Jacques PLANTE,

« Le Pré-de-Ville », 25, route de Fully, 1920 Martigny, Valais, Suisse.